

Suite aux annonces du Président de la République du 28 octobre 2020 relatives à la crise sanitaire et aux mesures exceptionnelles qui en découlent, le SMMAG indique le maintien de la fréquence des services publics de transports en commun des réseaux de la métropole de Grenoble Alpes –TAG- et du Grésivaudan –TouGo- (à l'exception d'ajustements à la marge qui seront détaillés le 30 octobre 2020 sur les sites www.mobilites-m.fr et www.tag.fr).

Ceci le temps d'une période d'observation, de consultation et de recueil des besoins des différents employeurs publics et privés ainsi que des établissements de santé. Observation déjà débutée après la mesure de couvre-feu annoncée le 14 octobre et à laquelle viendront s'agréger les nouveaux besoins et éléments à prendre en considération suite à la mesure de confinement partiel entré en vigueur à partir du 29 octobre à 00h00.

Toute éventuelle adaptation d'offre sera communiquée dans le courant de la semaine 45 (du 2/11 au 8/11).

A noter que le service public de transport en commun du Pays Voironnais s'inscrit dans la même logique et ne connaîtra pas de modification de service jusqu'à nouvel ordre.